

A. Parcours chronologique

1. Le Moyen Âge

Historiquement, le Moyen Âge est la période qui s'écoule depuis la chute de l'Empire romain d'Occident, en 476, jusqu'à la prise de Constantinople par les Turcs, en 1453. Ces mille ans ont été longtemps considérés comme une phase inintéressante, un laps de temps dont rien d'essentiel n'est né. Il faudra attendre le XIX^e siècle pour que ces idées soient dépassées et que les Romantiques voient et montrent les apports essentiels et la beauté de cette longue période, appelée par Victor Hugo « une mer de poésie ».

Les premiers textes écrits en langue romane sont principalement des hagiographies (des récits de vie de Saints), comme *Le Cantilène de Sainte-Eulalie*, au IX^e siècle. Pendant deux siècles encore, aucune autre littérature ne voit le jour. Il faut attendre l'aube du XI^e siècle pour voir fleurir une production abondante, créée par l'enthousiasme des croisades, la foi religieuse exacerbée et les sentiments d'honneur et de loyauté, nés de la féodalité. Comme la littérature grecque et latine, la nôtre commencera par l'épopée guerrière et mouvementée, appelée « geste », qui signifie « hauts faits » en latin. Ces récits sont écrits sous forme poétique, c'est-à-dire en strophes (nommées laisses) de longueur variable, réunies par une assonance finale (une voyelle tonique en fin de mot). Ces textes étaient tout d'abord destinés à la récitation, mais devant leur immense succès, ils seront fixés sur du papier et lus. Il nous reste une centaine de ces « chansons » dont les plus célèbres sont *La chanson de Roland* et *Yvain ou le chevalier au lion*. Souvent de tradition populaire, les chansons de geste n'ont pas vraiment d'auteurs identifiés et peuvent présenter de grandes disparités dans le texte même. La notion de propriété intellectuelle, telle qu'elle existe actuellement, n'avait pas cours à cette époque et chacun était en droit de reprendre l'histoire, de l'augmenter ou de la modifier à sa guise. Gardons aussi

à l'esprit que ces textes sont le plus souvent traduits pour être lus par un public moderne : le traducteur choisira tel ou tel mot, ce qui peut altérer le sens global du texte... Il faudrait le lire dans sa version originale pour accéder à son sens premier.

À côté des chansons de geste se développent à partir du XI^e siècle d'autres genres poétiques, qui resteront pour toujours dans le répertoire français : la poésie amoureuse, lyrique, satirique, morale, élégiaque, politique et religieuse. Les valeurs nobles de l'amour courtois, le chevalier se dévouant tout entier à sa Dame, jusqu'à mourir pour elle, sont à l'origine de la poésie lyrique et amoureuse. Le public est aristocratique et se reconnaît dans ces poèmes célébrant la noblesse réelle et la noblesse de cœur. Peu à peu, ce genre supplante la poésie épique, jugée trop guerrière et brutale. Les mœurs se font plus douces et davantage tournées vers les émotions personnelles et tendres. Certains nobles composent des poèmes, comme Guillaume IX d'Aquitaine et Thibaut, comte de Champagne et de Navarre.

Une poésie plus bourgeoise, comique et satirique, naît à côté de la poésie aristocratique. *Le roman de Renart* en est le parfait exemple qui met en scène des animaux, entre autres Ysengrin le loup, Goupil le renard, Grimbert le blaireau, pour critiquer le monde des hommes. Dieu est absent de ce texte et chacun lutte de son mieux pour survivre, n'hésitant pas à trahir la morale et les lois. L'idée fondamentale est le dénuement où la noblesse laisse le bas peuple, qui doit donc œuvrer seul pour sortir de la misère. *Le roman de Renart* est une compilation de 27 branches, ou parties (sans doute écrites par de nombreux auteurs, environ 29 différents, dont nous ne connaissons que certains noms : Pierre de Saint-Cloud et Richard de Lison). Il s'inspire des fables grecques d'Ésope et sans doute des latines de Phèdre et préfigure les *Fables* de La Fontaine, qui verront le jour quelques siècles plus tard. Le genre satirique est né et ne quittera plus le panorama littéraire.

Se développent également à côté de cette littérature des œuvres surprenantes qui ne sont pas sans évoquer la veine surréaliste : on les appelle « fatrasies » ou « rêveries ». L'inspiration personnelle suit le fil de la pensée ; les associations d'idées, parfois étonnantes, montrent un penchant pour un mécanisme psychique qui fera la gloire des textes comme ceux de Benjamin Péret au XX^e siècle.

Le terme de « roman » fait son apparition au XII^e siècle pour désigner un texte écrit en langue romane ; beaucoup étaient en effet composés en langue d'oc, la plupart des premiers poètes étant occitans, ou du moins de la partie sud de la France. *Le roman de la Rose* (créé en 1225 approximativement) occupe une place particulière : écrit par deux auteurs différents à quarante ans d'intervalle, Guillaume de Lorris et Jean de Meung, il est composé dans sa première partie de plus de quatre mille octosyllabes narrant un songe de façon allégorique et inspiré du texte poétique d'Ovide *L'art d'aimer*, et l'apport de Jean de Meung (plus de 77 000 octosyllabes !) sera plus moraliste et philosophique. Ces longs textes ont souvent été transmis dans une traduction en prose et prendront le nom bien connu de « roman », qui désignera par la suite un récit long racontant les aventures d'un personnage aux prises avec son monde. De même, les pièces théâtrales sont tout d'abord composées en vers et le resteront : que l'on songe aux comédies et tragédies du XVII^e siècle qui nous ont été transmises.

Chansons, balades, odes, lais et virelais sont autant d'autres formes que peut prendre la poésie. Elle se modifie sans cesse, s'adapte, se traduit, se réécrit au fil du temps et des trouvères et reste pour nous un monde disparate, complexe et merveilleux. Elle n'est pas à réduire dans un système, tant elle est diverse, tantôt d'inspiration antique, tantôt très centrée sur son univers, personnelle et amoureuse ou critique et comique. À ce titre, elle est l'esprit littéraire à elle seule.

2. La Renaissance

Couvrant tout le XVI^e siècle, l'époque appelée Renaissance commence en 1515, date de la bataille de Marignan et surtout de l'avènement de François 1^{er}. Ce terme signifie tout d'abord une nouvelle ère intellectuelle, inspirée des arts italiens, de l'Antiquité et de l'Humanisme, fondé sur la culture, l'art, et la croyance plus forte en l'homme. Tout a conspiré à faire de ce siècle un siècle de renouveau extraordinaire : les premiers navigateurs ont rejoint des terres lointaines (Christophe Colomb accoste aux grandes Antilles en 1492), Gutenberg invente l'imprimerie qui assurera une diffusion sans précédent non seulement des textes antiques mais aussi de la Bible et de tous les écrits produits. Les intellectuels vont enfin pouvoir lire réellement les textes véritables, et

non les commentaires produits depuis longtemps, et la Réforme naîtra aussi de cet accès plus pur aux textes bibliques, que certains vont préférer aux écritures des pères théologiens. Les guerres de religion, fratricides, vont déchirer le pays et creuser des failles profondes dans l'esprit français. L'italien est à cette époque la langue de la culture et des poètes comme Pétrarque, Dante et Boccace rayonnent et servent de modèle. François 1^{er} invite des artistes italiens, notamment Léonard de Vinci qui d'ailleurs mourra au Clos-Lucé. Ce siècle est clairement « renaissant » car les idées sur le monde, sur Dieu, sur l'art et sur l'homme se modifient d'une façon sans précédent.

La poésie de cette période peut être vue selon trois grands moments : Clément Marot, l'école de Lyon et la Pleïade.

Clément Marot (1497-1544) est un grand admirateur du Moyen Âge. Il publie les œuvres de Villon, le Roman de la Rose et fin latiniste, il donne des imitations des principaux poètes latins. Il succède donc pleinement à l'ère médiévale, encore très présente pour lui et initie cet héritage puissant de l'Antiquité par ses « imitations », textes poétiques fortement inspirés, tout à la fois louanges, exercices de style et réécriture. Il eut des disciples à la cour de François 1^{er} et devient ainsi le fer de lance de cette nouvelle poésie.

On appelle **l'école de Lyon** le groupe de poètes qui se rassemblent autour de la personne de Maurice Scève (1510-1564). Lyon occupait une place géographique stratégique, étant sur la route qui menait à l'Italie et possédant des éditeurs particulièrement productifs ; c'est d'ailleurs à Lyon que Rabelais fit imprimer ses œuvres et Antoine Héroët le recueil *La parfaite âme*, qui connut à l'époque un succès immense. La poésie de ce cercle, autour de Louise Labé (1525-1566) et de Pernette de Guillet (1520-1545), est très inspirée de la poésie italienne, n'allant pas sans mysticisme et idées antiques, ce qui lui confère une part de mystère, de philosophie et de finesse dont certains Symbolistes se réclameront trois siècles plus tard.

La Pleïade est tout d'abord un groupe nommé « la Brigade » autour de la personnalité de Jean Dorat, helléniste réputé, grand intellectuel, professeur au Collège de Coqueret. Il attire auprès de lui grâce à son immense culture et à son amour immodéré de la langue grecque des jeunes gens qu'il forme à son image, notamment Joachim Du

Bellay (1522/1560) et Ronsard (1524/1585), ainsi que Jean Antoine. Ils apprennent la poésie grecque, se perfectionnent en langue latine et en italien. Forts de cette culture multilingue, ils décident de doter la langue française d'une littérature comparable à celle de l'Italie. Du Bellay fut chargé de rédiger le manifeste qui prendra pour titre *Défense et illustration de la langue française* en 1549. Il s'agissait d'égaliser les maîtres italiens et de créer des œuvres proches de celles des Antiques. La jeunesse des poètes français explique leur fougue et leur doctrine stricte. L'écriture en langue « française » voit véritablement le jour et les poètes vont s'attacher à l'orner de mots nouveaux, inspirés de l'italien, du latin et du grec, comme de divers dialectes et patois. Le Français devient « moderne », neuf et imagé, source de poésie et de création. Ronsard sera un écrivain très prolifique et composera de nombreux recueils de différentes inspirations, lyrique mais aussi politique et religieuse. Vers 1572, le mouvement décline ; Du Bellay est mort, d'autres poètes aussi ; Ronsard vieillissant, à demi-sourd et éreinté, publie *La Franciade*, une réécriture de l'épopée de Virgile *L'Enéide*, qui connaît hélas un échec retentissant. Le siècle suivant ne saura pas reconnaître l'immense travail fait sur la langue française, son enrichissement considérable et ses beautés d'origine marquée par le pétrarquisme et le goût de l'Antique. Les poèmes de Ronsard seront vertement critiqués et ne seront à nouveau appréciés que bien plus tard...

3. Le XVII^e siècle : le grand siècle

On appelle le grand siècle la période qui s'étend de 1610, date de la mort d'Henri IV, à 1715, date de celle de Louis XIV. Succession de régence, de grands hommes, comme Richelieu et Mazarin, le XVII^e siècle voit surtout le règne personnel de Louis XIV, le monarque absolu, le monarque de droit divin, le Roi Soleil, qui fera fleurir les lettres, les arts et tout le royaume de France. Il devient la figure centrale de la seconde moitié de cette période, protégeant et dotant les artistes qui honoreront les grandes fêtes qu'il donne de leurs spectacles théâtraux, musicaux et poétiques.

La Cour impose peu à peu l'idéal de l'honnête homme : ni pédant, ni précieux, il allie la noblesse de cœur et l'élégance morale et physique. « L'écrivain classique est un honnête homme qui écrit pour les honnêtes gens » dit l'expression consacrée. Qu'il soit de naissance aristocratique ou roturière, il se distingue par sa culture, sa pudeur et sa dignité. Louis XIV n'impose rien en littérature et s'il accepte les fables de La Fontaine qui parfois font de lui un bien vilain personnage, s'il s'efforce de rire au comique de Molière, c'est aussi pour laisser libre cours à l'art sans rien imposer. Racine, qui sera son historiographe, Boileau et Bossuet n'auront qu'à se louer de sa large protection. Le classicisme n'a pu fleurir que grâce à ce roi pourtant jugé tyrannique par la postérité, mais qui était de son temps *le protecteur lucide et libéral des lettres et des arts*.

La tentation baroque : la première moitié de ce siècle voit éclore, à la suite de l'Italie, un mouvement qui restera moins développé en France. Né d'un mot portugais désignant une perle irrégulière, le baroque s'impose ensuite comme un essor imaginaire foisonnant, une pensée plus libre, des images associées étrangement à d'autres, une sensibilité particulière qui lui a valu des moqueries et des critiques acerbes. Cependant, le baroque témoigne surtout d'une grande originalité, tant dans les arts plastiques qu'en littérature et nourrira la pensée précieuse (dont Molière se raillera tant) ; il connaîtra des prolongements dans les siècles futurs, notamment avec le Symbolisme. Les principaux poètes représentatifs de cette tentation baroque sont Mathurin Régnier (1573-1613), Antoine de Saint-Amant (1594-1661) et Théophile de Viau (1590-1626).

La réaction classique : « Enfin Malherbe vint ! » C'est par cette phrase célèbre que naît la réaction classique face au baroque mal jugé. Malherbe devint le poète le plus apprécié, la règle et ses « élèves », Racan et Mainard, écriront sur son modèle. Malherbe édicte des principes de rigueur et de maîtrise de l'art poétique, assez éloignés de la sensibilité personnelle et d'un lyrisme communément admis en poésie. « Faire des livres est un métier comme faire une pendule », disait-il... Cette conception de la poésie séduisait en son temps par la rigueur des formes, la précision du vers, la parfaite organisation métrique et sonore. Les sources d'inspiration sont donc assez simples, loin des figures mythologiques obscures et complexes, et permettent de composer selon des normes fixes. Malherbe impose la césure à

l'hémistiche, régleme les rejets, enjambements, élimine les hiatus et néologismes, les termes pompeux et érudits. Si la langue perd en sensibilité personnelle, elle gagne en clarté, en précision, en netteté. Ces différents aspects seront la doctrine officielle du classicisme, qui ne va pas sans un appel constant à la raison, au vrai, à la mesure.

Le classicisme s'étend à tous les genres littéraires : le théâtre, de la comédie de Molière à la tragédie de Racine, la Fable de La Fontaine, et le théoricien Boileau s'appliquera à lui-même les grands principes qu'il énonce. La tradition scolaire séparant la poésie du théâtre, nous n'aborderons pas dans ce chapitre la poésie de l'art dramaturgique.

4. Le XVIII^e, le siècle des lumières

Ce siècle, il ne faut pas le nier, a été celui d'une longue éclipse pour la poésie. L'heure est au débat d'idées, à l'argumentation, à la philosophie, aux romans épistolaires, aux contes utopiques, aux mémoires fictifs ou retrouvés. Le classicisme, à force de solennité et de rigueur, a manqué de fougue, d'enthousiasme et a vidé la sensibilité sous des procédés techniques et mesurés. Certes la « métromanie » existe dans les Salons mondains où l'on joue aux bouts-rimés, aux madrigaux, jeux poétiques dans lesquels la technicité compte davantage que la finesse ou l'expression du sentiment, la pointe assassine spirituelle davantage que l'art musical des mots. Certains poètes vont pourtant reprendre les textes latins de Virgile et remettre à la mode les *Bucoliques* et les *Géorgiques*, en essayant d'en produire des imitations, des adaptations, des parodies louangeuses. Ces efforts contribueront à faire naître quelques décennies plus tard le Romantisme, mais avant la Révolution française, le ton est plutôt celui de l'esprit philosophique et contestataire que celui des envolées lyriques et subtiles d'un Lamartine et d'un Hugo.

Curieusement, c'est Voltaire qui occupe le devant de la scène poétique. Il pensait son génie plus poétique que pamphlétaire, alors même que la tradition retiendra bien davantage son *Candide*, *Zadig* et *l'Ingénu* que ses tragédies et ses longs textes poétiques. Il jugeait l'art oratoire et argumentatif moins littéraire que la poésie et a composé nombre de textes qui sont restés dans l'oubli... André Chénier sera le poète célèbre de cette fin de siècle, et le fait qu'il ait été mis à mort par

la Révolution a fait de lui le premier poète romantique. Son prestige posthume l'a déifié comme un martyr et a contribué par son image et son aura à faire renaître la poésie française de ses cendres.